

Châteauguay



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 11 MARS 2024

AVIS PUBLIC est donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Châteauguay se tiendra le **11 mars 2024 à 17 h 30**, à la salle Eric-Wesselow de l'hôtel de ville située au 5, boulevard D'Youville, à Châteauguay.

Donné à Châteauguay, ce 7 mars 2024.

Le greffier,

Me George Dolhan, LL.B., LL.M. D.ES.S. A.A.

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
RELATIF À LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Je soussigné, George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 7 mars 2024, le présent avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 7 mars 2024, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 7 mars 2024.

Le greffier,

Me George Dolhan, LL.B., LL.M. D.E.S.S. A.A.